



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2016/114

OBJET : AUTORISATION DE DÉPENSES AVANT VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2017

Envoyé en préfecture le 12/12/2016

Reçu en préfecture le 12/12/2016

Affiché le

SLO

ID : 03-00055211209-2016_114-DE

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 37

Nombre de Conseillers présents et représentés : 42

Quorum : 22

Date de convocation du Conseil Communautaire : 6 décembre 2016

Date d'affichage de la convocation au siège : 29 novembre 2016

Le 6 décembre 2016 l'année deux mille seize à 18h30

à Cadaujac – Salle des Fêtes (parc du château)

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Christian TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	E	M. DE MONTESQUIEU
BENESSE Jean-Michel (Maire)	E	Mme PELISSIER	FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	E	M. TAMARELLE
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	P	
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	E	Mme FOURNIER
BARRÈRE Philippe	P		DIAS Philippe	P	
LAGARDE Valérie	P		EYL Muriel	P	
BLANQUE Thierry	P		FOURNIER Catherine	P	
CANADA Béatrice	P		LABASTHE Anne-Marie	A	
BALAYE Philippe	P		PASETTI Nicolas	A	
BOUROUSSE Michèle	P		MOUCLIER Jean-François	P	
GACHET Christian	P		JOLIVET Nadine	P	
ROUSSELOT Nathalie	P		BROSSIER Jean-Marie	P	
DURAND Félicie	P		BENCTEUX Laure	P	
LARRUE Dominique	P		CHEVALIER Bernard	P	
BETES Françoise	P		PELISSIER Bernadette	P	
DE MONTESQUIEU Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	E	Mme BURTIN DAUZAN
MARTINEZ Corinne	P		DEBACHY Maryse	P	
OHRENSSTEIN-DUFRANC Sylvie	P		KESLER Jean	A	
AULANIER Benoist	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Madame BENCTEUX est élue secrétaire de séance
Le procès-verbal de la réunion du 27 septembre 2016 est adopté à l'unanimité

*** P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent**



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2016/114

OBJET : AUTORISATION DE DÉPENSES AVANT VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2017

Envoyé en préfecture le 12/12/2016

Reçu en préfecture le 12/12/2016

Affiché le

SLO

ID : 003 - 2016 - 1209-2016_114-DE

VU les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L1612-1,

VU la délibération 2016/44 du 12 avril 2016 de vote du budget primitif 2016,

Considérant l'avis favorable du bureau

EXPOSÉ :

En application de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président d'une Communauté de Communes peut, avant le vote du Budget Primitif 2017, mettre en recouvrement les recettes, engager, liquider et mandater les dépenses de **fonctionnement** dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Par ailleurs, il peut aussi engager, liquider et mandater des dépenses **d'investissement** dans la limite du quart des crédits ouverts au Budget 2016, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette et sous réserve d'y avoir été préalablement autorisé par le Conseil Communautaire.

Il est ainsi proposé au Conseil Communautaire, par anticipation sur le vote du prochain Budget Primitif pour 2017, de permettre d'engager des travaux dès le 1^{er} janvier 2017 et d'autoriser ces inscriptions d'investissement.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité:

Autorise l'inscription des crédits nécessaires pour engager, liquider et mandater les dépenses mentionnées ci-dessus, jusqu'au vote du Budget Primitif 2017, concernant les opérations suivantes du budget principal :

- 11101 MATERIEL CCM : Achat équipement de manifestation 85.000 €
- 11106 AIRES D'ACCUEIL GENS DU VOYAGE : travaux de voirie Castres Gironde 50.000 €
- 11108 DECHETTERIE MIGELANE : aménagement entrée de sécurité 30.000 €
- 11108 DECHETTERIE MIGELANE : cartes d'accès de déchetterie 2.400€
- 11109 ZA MONTESQUIEU A MARTILLAC : remplacement éclairage public 40.000 €
- 11113 ZA LAMOUREOU : achat panneau RIS 10.000 €
- 11115 ZA LAGRANGE : remplacement éclairage 20.000 €
- 11116 VOIES HORS ACCES ZAC : marché de voirie 2.000 €
- 11117 VOIES D'ACCES ZAC : achat signalétique 20.000 €
- 11124 BASE VIE SERVICES TECHNIQUES : aménagement aire granulat, réalisation mezzanine 75.000 €
- 11127 BETHANIE : réhabilitation du couvent et aménagement du chai 41.600€
- 11129 CRÈCHE CADAUJAC : étude programmiste, équipement en visiophonie 11.000 €
- 11130 CRÈCHE MARTILLAC : étude programmiste, équipement visiophonie, mise aux normes PMR 9.800 €
- 11131 CRÈCHE CASTRES : mise aux normes PMR, équipement visiophonie 14.000 €
- 11132 CRÈCHE SAUCATS : étude programmiste, équipement visiophonie, mise aux normes PMR 13.500 €
- 11133 CRÈCHE LEOGNAN : étude programmiste, équipement visiophonie, mise aux normes PMR 13.000 €
- 11134 CRÈCHE LA BREDE : réalisation d'un branchement d'eau direct 15.200 €
- 11135 CRÈCHE SAINT MÉDARD D'EYRANS : étude programmiste et étude pour la restauration 7.000 €
- 11139 DÉCHETTERIE ARNAHURT 2 : cartes d'accès de déchetterie 2.400€



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2016/114

OBJET : AUTORISATION DE DÉPENSES AVANT VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2017

- 11139 DÉCHETTERIE ARNAHURT 2 : aménagement d'un abri métallique pour PALLOX 10.000 €
- 11146 DIGUE : marché MOE, travaux d'urgence Malleret, achat terrain, frais commissaire enquêteur 123.000€
- 11147 MATÉRIEL ROULANT : renouvellement. tondeuse frontale, acquisition véhicule utilitaire 70.000 €
- 11154 VOIES NOUVELLES : travaux de voirie 70.000 €
- 11155 BACS OM : achat bacs 30.000 €
- 11155 BACS OM : logiciel contrôle d'accès, terminaux Mobiles 16.800 €
- 11157 NOUVEAU BÂTIMENT : études bâtiment EUREKAPOLE et achats de modulaires 151.100 €
- 11160 MAISON DES SERVICES AUX PUBLICS : bornes tactiles, imprimantes, scanner, caution 69.900 €

Autorise l'inscription au Budget Primitif 2017 des crédits requis pour l'exécution de ces décisions,

Autorise Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Martillac, le 6 décembre 2016

Le Président de la CCM
Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement